

Lettre de François Pillot à M. l'abbé Matthieu Wallut

Monsieur le Curé Matthieu Wallut
141, rue du Bon-Puits
60400 SALENCY



par François Pillot

Cher Monsieur le Curé,

Avant que les apparitions de Notre-Dame de Lourdes à Bernadette soient reconnues, il y a eu un temps d'épreuve, de doute et d'incrédulité de la part des autorités d'Église.

Souvenons-nous de l'entrevue de sainte Bernadette avec le Curé Peyramale¹.

« - Ah ! C'est toi ! On raconte à ton sujet de singulières histoires, ma pauvre Bernadette ! On dit que tu vois la sainte Vierge ! Tu mens ! Tu ne vois rien !

- Je n'ai pas dit que je voyais la sainte Vierge mais une dame très belle.

- Que t'a-t-elle dit ?

Bernadette répéta en patois tout ce que lui avait dit la Dame depuis le début des apparitions.

- Tu me trompes ! clama Monsieur le Curé, il est clair que tu ne vois personne, car la sainte Vierge ne parle pas patois, on ne connaît pas ça au ciel !

Et il l'avait renvoyée avec des menaces :

- Je ne veux plus entendre parler de toi. »

Nous connaissons la suite. Mais il faut bien reconnaître que le célèbre Curé avait de singulières certitudes : « Tu mens, tu ne vois rien, tu me trompes, la sainte Vierge ne parle pas patois, on ne connaît pas ça au ciel ! »

Le Curé dut bien reconnaître que Bernadette ne mentait pas, voyait bien la Dame, qu'elle ne le trompait pas, que c'était bien la Sainte Vierge, que celle-ci parlait peut être de manière inattendue mais bien dans la langue simple des hommes et des femmes de ce temps et que, finalement, il s'était trompé sur ce que l'on peut connaître au ciel !

Mais il a été prudent intérieurement, car, précédemment, n'avait-il pas dit :

« S'il y a du divin, le Divin n'a pas besoin de nous pour vaincre² ... »

Permettez-moi, Monsieur le Curé, de souhaiter que vous ayez, vous aussi, cette sagesse de Gamaliel et de l'abbé Peyramale. Car, que ce soit dans ce monde ou dans l'autre, il faudra bien que vous vous fassiez à la vérité.

¹ Marcelle AUCLAIR, *Bernadette*, coll. Livre de vie, 1957, p. 120.

² *Idem*, p. 120.

Vous avez tort, Monsieur le Curé, d'insulter notre Fondatrice et de faire des jugements hâtifs sur le journal «Le Royaume», et d'inciter les âmes à renoncer à ce qui vient justement du ciel. Car rien n'est impossible à Dieu. S'Il veut se servir de la Fondatrice de l'Armée de Marie, Madame Marie-Paule Giguère, eh bien, Monsieur le Curé, sachez que, pour vaincre, Il saura aussi se passer de vos commentaires.

Il me semblait que, dans l'Oise, depuis le temps de Jeanne d'Arc, on avait retenu quelques leçons de Sagesse.

Dans votre Diocèse, vous avez l'exemple également du miracle eucharistique à Marseille en Beauvaisis. Des évêques reconnurent ce miracle tandis qu'un nouvel évêque, qui avait pris femme et enfants, n'y croyait pas et voulut en finir avec les Saintes Hosties miraculeuses. Mais les siècles ont passé et l'on rappelle aujourd'hui encore ce miracle eucharistique.

Comme le dit le Cardinal Journet³ :

«Il est exact de tenir que le combat de la lumière contre les ténèbres est celui de l'Église contre le monde, mais il convient d'ajouter que jusque dans ce monde l'Église a quelqu'un qui travaille en secret pour elle, c'est le Dieu caché qui éclaire mystérieusement tout homme, dont la Sagesse atteint d'une extrémité à l'autre de l'univers...»

Ceci dit, je crois que cette Sagesse est présente et agissante aussi et d'une manière toute spéciale en cette Œuvre de Dieu, que «Vie d'Amour», écrit sur ordre Divin, est la réalisation des messages de La Dame de Tous les Peuples, et que l'Œuvre du Père annoncée à Amsterdam est réalisée.

Il convient ici de nous interroger pour savoir quel combat vous, Monsieur le Curé, entendez mener, c'est-à-dire celui de la lumière ou des ténèbres, lorsque vous dites et diffusez:

«Mme Marie-Paule Giguère, qui défend son point de vue avec obstination contre l'avis de tous les évêques du Canada, est tout simplement dans l'illusion.»

Vous mentez sur le compte de Mme Marie-Paule Giguère qui, contrairement à vous-même, n'a pas défendu son point de vue. Et c'est là la différence ! Vous, vous défendez votre point de vue et vous avez pris le risque de n'avoir pas assez de votre vie pour réparer les dégâts que vous faites dans les âmes en insultant et en calomniant gravement notre Fondatrice qui n'a fait qu'obéir à la Volonté de Dieu sur elle. Cela a été maintes fois relaté dans les journaux de l'Œuvre comme sur le site de la Communauté de la Dame de Tous les Peuples.

Qui aurait dit que l'obéissance à cette Œuvre par sa Fondatrice aboutirait, par exemple, à ce que le premier Fils de Marie soit ordonné à Rome des mains du Pape Jean-Paul II ?

Encore une fois, voici la vérité sur l'obéissance de notre Fondatrice :

Monseigneur Émery Kabongo,⁴ qui fut secrétaire privé du Pape Jean-Paul II, dit à Rome, le 25 février 1987, à la Fondatrice de l'Armée de Marie :

«Vous devez continuer à agir et à bien suivre, en toute conscience, les indications que vous recevez, à bien obéir aux ordres.»

³ Cardinal JOURNET, *L'Église du verbe Incarné*, vol. I La hiérarchie apostolique, coll. Saint-Augustin, 1998, p. 97.

⁴ Marie-Paule, *«Vie d'Amour, Appendice»*, vol. III, p. 66.

Bien plus, si un Évêque ou un Cardinal vous dit le contraire de ce que vous recevez, vous devez, en toute conscience, suivre les indications que vous recevez.

Et si je vous donnais, moi aussi, des directives qui viennent à l'encontre de ce que vous recevez, je vous demande, en toute conscience, de bien suivre les indications que vous recevez.

Même si vous n'avez pas eu le temps de me consulter, je vous demande d'agir en toute conscience.»

Sachez, Monsieur le Curé, que ceux et celles qui s'en prennent à Mme Marie-Paule Giguère, Fondatrice de l'Armée de Marie, s'en prennent en fait à l'instrument que Dieu s'est choisi pour accomplir une Œuvre d'Urgence: l'Œuvre de la Co-Rédemption !

Ceux qui attaquent cette Œuvre risquent fort de se retrouver en guerre contre Dieu qui l'a suscitée pour le renouvellement et pour le plus grand bien de l'Église, Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

Nous pouvons depuis longtemps constater que, dans l'Église, écarte les âmes du chemin de la vérité catholique. Et ce n'est ni l'Armée de Marie, ni ses Œuvres connexes et encore moins celle qui en est la Fondatrice. Le diable, pendant ce temps, rage, car il sait que son temps est compté.

Vous avez eu l'audace, Monsieur le Curé, d'affirmer pendant votre homélie que «le cas de Marie-Paule Giguère relevait de la psychiatrie»...

Comment pourrez-vous réparer cet outrage ? Ne craignez-vous pas d'avoir vous-même un jour des comptes à rendre à Dieu pour avoir tenu de tels propos, tout comme cette institutrice athée et méchante d'un pays de l'Est qui voulait humilier encore une fois une petite fille catholique devant ses camarades? Elle mit la petite fille au défi d'appeler l'Enfant Dieu, pensant que tout cela n'était qu'imagination et supercherie. La petite fille l'appela bien fort devant tous les élèves. Les autres enfants l'imitèrent et toute la classe appela l'Enfant Roi. L'institutrice fut bouleversée de voir arriver dans la classe l'Enfant Dieu en personne. L'histoire dit que cette institutrice finit ses jours en hôpital psychiatrique en répétant sans cesse : «Il est venu, Il est venu !»

Voilà bientôt un quart de siècle, Monsieur le Curé, que l'auteur de la présente bénéficie des bienfaits de cette Oeuvre de Dieu. J'ai personnellement porté le drapeau de l'Armée de Marie de votre diocèse dans votre cathédrale en présence de l'Évêque d'alors qui fut conduit devant par l'un de ses prêtres.

Puisque vous êtes actuellement dans le diocèse de Beauvais, puis-je vous dire qu'en écrivant cette lettre j'obéis à un autre Évêque également de votre diocèse, Monseigneur Stéphane Désmazière, qui fut Ordinaire de 1965 à 1978 et qui m'a écrit de sa main le 12 mai 1993 :

«À François Pillot pour que, dans un grand amour de l'Église, il puisse mener à bien l'entreprise apostolique que l'Esprit Saint lui a inspirée.»

Ce 5 février 2006

François Pillot, Animateur national pour l'Armée de Marie de France

c.c. Qui de droit